

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 115 (1989)  
**Heft:** 10

**Artikel:** A vous de conclure!  
**Autor:** Rédaction  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-76967>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## A vous de conclure!

En bonne logique, il appartiendrait à l'équipe de rédaction d'apporter ici les conclusions que lui a inspirées la lecture des contributions qui précèdent. Elle ne le fera pas, pour plusieurs raisons. L'une des principales en est que certains des auteurs sollicités – choisis selon notre conviction qu'ils avaient du fait de leur expérience des idées intéressantes à nous soumettre – ont décliné notre offre de s'exprimer ici. Pourquoi ces abstentions?

Manque d'habitude, de la part des praticiens (nous ne souhaitons pas aborder de problèmes sous l'angle théorique), d'aborder une vue d'ensemble des conditions futures de l'exercice de nos professions à Genève?

Peur, de la part de mandataires actuels ou potentiels, de déplaire aux mandants officiels? Il est vrai que les communautés publiques attribuent une part importante des mandats dans le domaine de la construction: situation qui grève l'indispensable dialogue entre un bon maître d'ouvrage et un bon mandataire.

Face à trop de questions sans réponse, on peut toutefois dégager certaines constatations.

Dans le domaine de la *construction*, où œuvrent la majorité des membres SIA, les problèmes genevois ont complètement changé d'échelle. Ils continuent toutefois trop souvent d'être observés par le petit bout de la lorgnette, d'où tant de réalisations ponctuelles, hors de tout aménagement pensé globalement et résultant d'une concertation entre tous les milieux et les habitants ou les utilisateurs des sites concernés. Faute de réflexions et de démarches plus largement orientées, la juxtaposition des immeubles et des infrastructures s'est en maints endroits faite de façon aujourd'hui perçue comme désordonnée.

Le *logement* est l'un des exemples d'une approche purement sectorielle, sous la pression d'une crise durable, il est vrai. Les problèmes des relations ville-campagne ou de l'implantation des lieux de travail par rapport à l'habitat n'ont pas bénéficié d'une réflexion globale; les solutions inspirées par les seules nécessités immédiates ont très largement contribué à aggraver les problèmes de transport, non seulement dans la République, mais encore avec

la France voisine et avec le bassin lémanique. Et c'est ainsi que les infrastructures de transports – privés ou publics – courent désespérément après la demande. Résultat: des milliers d'heures perdues par les pendulaires, une circulation – et un parage! – chaotiques, une production croissante de gaz d'échappement et de bruit, en bref une qualité de vie allant se détériorant à l'inverse du niveau matériel de vie. Les problèmes de l'*industrie* à Genève ont été mieux perçus, sans que les démarches résultant des analyses aient toujours connu le succès. La mutation d'une industrie jadis lourde, aujourd'hui tournée vers les techniques nouvelles accessibles à de petites et moyennes entreprises, a conduit au développement de zones industrielles plus fragmentées, implantées hors de la ville. On entrevoit aujourd'hui l'épuisement des capacités d'accueil disponibles dans le canton – dans l'optique de la croissance actuelle.

C'est pourquoi les regards se tournent vers la France voisine, ce réservoir de main-d'œuvre et de terrains, dans l'espoir que 1993 offrira la possibilité de fructueuses concertations. Et cela n'a pas été la moindre de nos surprises que de constater la portée transfrontalière des réflexions des autorités régionales françaises quant à l'avenir de Rhône-Alpes. Certes, les structures politiques de nos voisins ne permettent pas d'attendre à bref délai une osmose intense avec Genève, mais l'heure de la concertation est venue. L'exemple de la regio basiliensis pourra-t-il inspirer une regio genevoensis? L'avenir s'annonce captivant.

Arrivés au terme d'un numéro qui s'inscrit quantitativement comme qualitativement tout à fait hors du cadre habituel d'*Ingénieurs et architectes suisses*, nous sommes avant tout conscients des lacunes et des imperfections qu'y pourra trouver le lecteur. Nous n'avons pas à en rougir, car elles résultent en grande partie du fait que nous avons placé la barre très haut, objectivement au-dessus de nos moyens. Si nous regrettons certaines défections, nous avons surtout une immense dette de reconnaissance envers tous les auteurs qui ont spontanément consacré une part importante d'un emploi du temps chargé à réfléchir aux ques-

tions que nous leur avons posées sur l'avenir de Genève et à formuler leur analyse.

Puisse ce numéro apporter la preuve que l'avenir de leur ville, de leur canton et de leur région tient au cœur des ingénieurs et des architectes genevois!

Rédaction